

« Je partirai avec la satisfaction  
d'avoir heureusement rempli l'objet principal de ma mission »

L'intendant Poivre à Turgot, 18 juillet 1772

---

Un document des Archives Nationales. Fonds Turgot, 745AP/53, dossier 2.

---

---

Par le *Gange*

A l'Isle de France, le 18 juillet 1772

M. Turgot, intendant à Limoges

Vous serez charmé, Monsieur, d'apprendre qu'avant de quitter ces colonies, j'ai assuré contre tous les événements la possession que je leur avais procurée de la culture des épicerie fines. Je craignais qu'après moi la malice ou l'indifférence ne détruise mon ouvrage. Je viens de faire faire une seconde importation d'une si prodigieuse quantité de plants de géofliers surtout, et de muscadiers, qu'il est désormais impossible d'en détruire l'espèce dans nos deux îles et aux Seychelles où j'en ai envoyé établir la culture.

M. Provost que j'avais chargé de cette seconde importation, comme il l'avait été de la première, est arrivé ici le 4 juin dernier avec une forêt de géofliers surtout, et de muscadiers, avec une quantité de baies de géofle germantes, et plus de 40 mille noix muscades germées ou propre à germer.

Pour prévenir les inconvénients qui avaient résulté de l'ineptie de nos cultivateurs lors de la première importation, j'ai fait imprimer une instruction détaillée sur la manière de planter et celle de cultiver avec succès les plants et graines des deux épicerie fines. A l'aide de cette instruction que j'ai répandue dans nos îles, tout a parfaitement réussi, et nous avons aujourd'hui les espérances les mieux fondées de partager dans peu avec les Hollandais le commerce des épicerie fines. A considérer la beauté des premiers plants que j'ai fait cultiver dans mes jardins depuis 1770, et la quantité immense de ceux que je viens d'y ajouter ou que j'ai répandus dans les îles, on peut assurer que la première récolte que donneront ces plants sera une très riche cargaison.

Je n'attends plus que l'arrivée de mon successeur pour faire mon retour en France, et je partirai avec la satisfaction d'avoir heureusement rempli l'objet principal de ma mission. Malgré toutes les traverses que j'ai essuyées, je remettrai cette colonie à mon successeur dans un état bien différent de celui où je l'ai reçue des mains de la Compagnie. Elle a plus augmenté en valeur pendant les cinq années de mon administration, qu'elle n'avait fait pendant les 25 ou 30 années de l'administration de la Compagnie. Malgré les deux ouragans consécutifs que nous avons essuyés cette année, je remettrai à M. Maillart les magasins du Roi bondés de grains et de comestibles de toutes espèces que j'ai tirés du dehors. Mais je vous avoue, Monsieur, que je n'aurais pas résisté plus longtemps à la vie pénible et laborieuse que j'ai menée ici, et il était temps qu'on m'accordât la permission que j'ai enfin obtenue d'aller me reposer.

Je désire avec bien de l'empressement, l'honneur de vous revoir et de vous renouveler de vive voix les assurances du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

[Signé] Poivre

P. S. Permettez que je vous recommande le pauvre Belleval [Challan de Belval] qui est un excellent sujet. Je me propose bien de faire auprès de M. Maillart tout ce qui dépendra de moi pour qu'il l'emploi en qualité de sous-commissaire, ainsi que je l'ai proposé au Ministre, mais vous et M.

Trudaine<sup>1</sup> êtes plus que moi dans le cas de lui rendre service auprès de M. Deboynes ; Je lui rendrai certainement auprès de ce ministre toute la justice qui lui est due, et c'est avec regret que je le vois incertain sur son sort à venir.

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Jean-Charles-Philibert Trudaine de Montigny, petit-fils d'un prévôt des marchands de Paris, directeur du commerce après son père (1769-1777), intime de Turgot.